

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTRÉAL, 1er OCTOBRE 1880.

No. 10

ACTES OFFICIELS.

NOMINATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires et Syndics d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 2 septembre (1880), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

L'Assomption, Saint-Sulpice.—M. Ambroise Robitaille, fils, en remplacement de M. Pierre Plouffe, le poll ayant été tenu plus d'un jour.

Argenteuil, Greenville No. 1.—MM. John M. Hardy et John L. Johnson, en remplacement de MM. George Moncrieff et J. L. Johnson, l'élection a été présidée par une personne qui n'avait pas par la loi le pouvoir de présider.

Argenteuil, Saint-Jovite.—MM. Toussaint Filiatrault, Noël Fillion, Joseph Robert, Évariste Lorrain et Octave Gronier. Municipalité nouvelle.

Arthabaska, Tingwick.—MM. Thomas Kerr et Joseph Caya, en remplacement de Joseph E. Morrill et David Carignan, l'élection ayant été présidée par une personne qui ne savait pas signer.

Beauharnois, Beauharnois.—MM. Louis Leduc et Pierre Monpetit, l'élection ayant été présidée par une personne qui ne savait pas signer.

Champlain, Cap de la Magdeleine.—MM. Alfred Montplaisir et Samuel Lanouette, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Gaspé, Cap d'Espoir.—Le Rév. M. Joseph Proulx, en remplacement du Rév. A. Lacasse.

Iberville, Saint-Sébastien.—M. Noël Duval, en remplacement de M. Alfred Pinsonnault.

Jacques-Cartier, Pointe Claire.—M. Gabriel Urgel Valois, en remplacement de lui-même ; poll clos à quatre heures p. m., au lieu de cinq heures comme le veut la loi.

Joliette, Saint-Jean de Matha.—M. Urgel Archambault, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Kamouraska, Saint-Eleuthère.—MM. Elie St. Pierre et Damase Landry, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Laval, Haut de Saint-Martin.—MM. Narcisse Brisebois et Lucien Rogor, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Laval, Sainte-Rose (village).—M. Philéas Labelle, en remplacement de M. Ludger Desjardins.

Lévis, Saint-Romuald.—MM. Robert McReady et Paul Gagnon, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

L'Islet, Saint-Cyrille de Lessard.—M. Téléphore Michaud, en remplacement de M. Cléophas Caouet.

Mégantic, N.-D. de Lourdes.—M. George Nadeau, fils, et MM. André Méthivier et Téléphore Langevin, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Mégantic, Sainte-Sophie d'Halifax.—M. Joseph Turgeon, en remplacement de M. David Beaudoin.

Montmorency, Saint-Kéréol.—M. Emilien Renaud, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Nicolet, Saint-Samuel.—M. Téléphore Martin, en remplacement de M. U. Poirier.

Ottawa, Wright et Northfield.—MM. Joseph Maurois et John O'Connor, en remplacement d'eux-mêmes.

Pontiac, Caywood.—MM. John Foster, Michael Casgrove, Alexander Taggart, John Taggart et James McCrank, vu qu'il n'y a pas eu d'élection depuis 1878.

Ottawa, Aylmer.—MM. Charles B. Rouleau et John R. Woods, en remplacement de MM. James McArthur et James Mulligan.

Québec, Tewkesbury No. 1.—MM. James Whelan et Xavier Lafond, en remplacement de MM. Alexander Fraser et A. H. B. McKee, qui se sont déclarés dissidents.

Richelieu, Sorol (Paroisse).—MM. Ignace Cournoyers et Pierre Gadsbois, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Saguenay, Portneuf.—MM. Pierre Tremblay et Dorilla Tremblay, David Tremblay, Olivier Thibault et Epiphane Tremblay, vu qu'il n'y a jamais eu de commissaires.

Saint-Hyacinthe, La Présentation.—MM. Crisanto Larivière et François Provencal, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Saint-Maurice, Trois-Rivières, Banlieue.—MM. Euchariste Allary et Frs. Xavier Lovassour, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Soulanges, Coteau du Lac.—M. Joseph Montpetit, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Ottawa, Lochaber.—MM. James Martin et James McFarlane, pour cause de manque de formalité durant l'élection.

Ottawa, Buckingham.—Le M. Rév. F. Michel et M. Martin Rowan, en remplacement de MM. Noel H. Rowan et Theophane Morissette, sortis de charge, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Témiscouata, Sainte-Françoise.—MM. Jérôme Beauveau et Thomas Pélletier, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Terrebonne, Saint-Janvier (paroisse).—M. Alphonse Laurent, en remplacement de M. Frs. Beauchamp.

Verchères, Saint-Marc.—MM. Anaclel Jeannotte et Philadelpho Fontaine, en remplacement de Louis Sénécal, Philadelpho Fontaine.

Verchères, Saint-Antoine.—M. Alfred Lamotho, en remplacement de M. J. B. Dupuis, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Syndics d'Écoles.

Deux Montagnes, Saint-Joachim.—M. William Thompson, en remplacement de lui-même, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Richelieu, Sorol.—M. G. W. Pangborne, pour cause de manque de formalité durant l'élection.

Bouaventure, Cox.—M. Richard Smith, en remplacement de William Kenoff, élection nulle, le poll ayant été tenu deux jours.

Chateauguay, Howick.—M. Louis Shink, en remplacement de M. Antoine Lazure, élection nulle, le président ne sachant pas signer.

Missisquoi, Dunham.—M. William St. Aubin, en remplacement de M. Samuel Gronier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires et Syndics d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par Ordre en Conseil en date du 9 septembre courant (1880), faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

Terrebonne, Saint-Jérôme, No. 4.—M. Hubert Deschambault, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant pas été régulière.

Laval, L'Abord à Plouffe (Bas du bord de l'eau paroisse Saint-Martin).—M. Gabriel Gagnon, en remplacement de M. Joseph Jolicoeur, qui a cessé de demeurer dans la municipalité.

Chateauguay, Saint-Antoine Abbé.—M. James Cassidy, en remplacement de M. Brady, dont l'élection est nulle, s'étant proclamé lui-même élu, et le Dr. Louis D. Hébert, en remplacement de M. Pierre Thérien, dont l'élection est aussi nulle, le poll s'étant tenu pendant deux jours, contrairement à la loi.

Berthier, Saint-Damien.—M. Thomas Mondor, en remplacement de M. François Xavier Maxwell, sorti de charge, aucune élection n'ayant été faite dans le temps voulu.